

Vendée, le 8 mai 2017

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Amherst tenue le 8<sup>e</sup> jour du mois de mai 2017, à laquelle sont présents le maire, monsieur Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Denise Charlebois	Robert Laperrière
Yves Duval	Ronald Robitaille

Formant tous quorum sous la présidence du maire

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale/secrétaire-trésorière, monsieur Martin Léger, directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint et monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques sont aussi présents.

**RÉFLEXION DU MOIS : Mieux vaut agir quitte à s'en repentir que de se repentir de n'avoir rien fait (Jean Boccace)**

Monsieur le maire soumet à madame la conseillère et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**  
**Assemblée ordinaire du 8 mai 2017**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Ratification de l'ordre du jour**
- 3. Ratification de la séance ordinaire du 10 avril 2017**  
Résolutions numéros 069-17 à 098-17 inclusivement.
- 4. Ratification des déboursés pour le mois d'avril 2017**
  - 4.1. Déboursés du 01-04-2017 au 30-04-2017 pour un montant total de 322 132.94 \$ ; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 46 193.74 \$
- 5. Correspondance**
  - 5.1 Téléavertisseurs – Suivi de dossier
  - 5.2 Reprise en charge du chemin de Vendée par le MTMDET
- 6. Administration générale**
  - 6.1 Demande d'aide financière – Habillons un enfant
  - 6.2 Résolution autorisant la directrice générale à titre de responsable des services électronique – Mon dossier Revenu Québec
  - 6.3 Dépôt des états financiers annuels – 31 décembre 2016
  - 6.4 Politique de capitalisation
  - 6.5 Dépôt états comparatifs des revenus et dépenses
  - 6.6 Protocole d'entente avec Filau
  - 6.7 Église St-Rémi – Suivi de dossier
  - 6.8 Subvention 2016 – Redevance pour élimination MR

6.9 Vérification d'antécédents judiciaires

**7. Sécurité publique**

- 7.1 Dépôt bilan mensuel avril 2017
- 7.2 Rapport SQ – mars 2017
- 7.3 Vêtements PR et écussons – Autorisation de déboursé
- 7.4 Formation PR – Autorisation de déboursé

**8. Travaux publics**

- 8.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
- 8.2 Programme TECQ 2014-2018 – 2<sup>ième</sup> programmation
- 8.3 Abat poussière – Mandat d'effectuer les travaux
- 8.4 Octroi du contrat d'entretien terrains municipaux
- 8.5 GDG Environnement – Début traitement
- 8.6 Demande d'installation de lumière – Rue St-Omer

**9. Hygiène du milieu et environnement**

**10. Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 10.1 Dépôt rapport Martin Léger

**11. Loisirs et culture**

- 11.1 Chute à livres – Autorisation de déboursé
- 11.2 Assemblée générale Réseau Biblio – Autorisation de participation de la responsable de la bibliothèque
- 11.3 Adhésion – Association des auteurs des Laurentides
- 11.4 Camp de jour – Embauche des monitrices
- 11.5 Projet Je Participe – Contribution municipale

**12. Histoire et patrimoine**

**13- Affaire(s) nouvelle(s)**

**14- Période de questions**

**15- Levée de la séance**

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 RÉS 099-17 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à la majorité

**3 RÉS 100-17 RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE la directrice générale soit exemptée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2017, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal du 10 avril 2017, résolutions numéros 069-17 à 098-17 inclusivement soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à la majorité

**4 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'AVRIL 2017**

**4.1 RÉS 101-17 DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'AVRIL 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil ratifie les déboursés du 01-04-2017 au 30-04-2017 pour un montant total de 322 132.94 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 46 193.74 \$.

Adoptée à la majorité

**5 CORRESPONDANCES**

**5.1 TÉLÉAVERTISSEURS – SUIVI DE DOSSIER**

Monsieur le maire, Bernard Lapointe et monsieur le conseiller Yves Duval informent le conseil de l'avancement du dossier sur l'absence de réception des appels par les téléavertisseurs avec Bell Canada. Depuis la conférence téléphonique avec Bell Canada la réception au niveau des téléavertisseurs semble être réglée. Le dossier des cellulaires est aussi à l'ordre du jour.

**5.2 REPRISE EN CHARGE DU CHEMIN DE VENDÉE PAR LE MTMDET**

Monsieur le maire, Bernard Lapointe informe le conseil de l'avancement du dossier de demande de reprise en charge du chemin de Vendée par le MTMDET. La demande vise à faire reconnaître le chemin de Vendée comme étant à double vocation et le dossier est en cours.

**6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**6.1 RÉS 102-17 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – HABILLONS UN ENFANT**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par l'organisme sans but lucratif Habillons un enfant;

CONSIDÉRANT que le conseil est en accord et appui les objectifs de l'organisme;

CONSIDÉRANT que l'organisme est venu en aide à douze (12) enfants d'Amherst en 2016;

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil fasse un don de 150.00 \$ à l'organisme Habillons un enfant.

Adoptée à la majorité

**6.2 RÉS 103-17 RÉSOLUTION AUTORISANT LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À TITRE DE RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES – MON DOSSIER REVENU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT la nécessité de permettre à la directrice générale l'accès aux services électroniques Mon dossier;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil nomme madame Bernadette Ouellette, directrice générale comme responsable des services électroniques – Mon dossier et qu'à cet effet elle soit autorisée à :

- Consulter le dossier de la municipalité d'Amherst et agir au nom et pour le compte de la municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- Effectuer l'inscription de la municipalité d'Amherst aux fichiers de Revenu Québec;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la municipalité d'Amherst, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- Effectuer l'inscription de la municipalité d'Amherst à clicSécur – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- Consulter le dossier de la municipalité d'Amherst et agir au nom et pour le compte de la municipalité, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, telles que décrites sur le site internet de Revenu Québec.

Que le conseil accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la municipalité d'Amherst et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

Adoptée à la majorité

**6.3 A) RÉS 104-17 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUEL – 31 DÉCEMBRE 2016**

CONSIDÉRANT les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 préparés par la firme Amyot Gélinas;

Il est proposé monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil accepte le dépôt des états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

**B) RÉS 105-17 REGISTRE DES ÉCRITURES DE JOURNAL**

CONSIDÉRANT la recommandation du vérificateur externe à l'effet qu'un membre du conseil devrait parapher le registre des écritures de journal importantes;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil nomme monsieur le conseiller Yves Duval à titre de conseiller responsable de parapher le registre des écritures de journal importantes.

Adoptée à la majorité

**6.4 RÉS 106-17 POLITIQUE DE CAPITALISATION**

CONSIDÉRANT qu'il appartient au conseil de définir la politique de capitalisation des immobilisations;

CONSIDÉRANT que le terme de capitalisation est défini au Manuel de normalisation de la comptabilité municipale au Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation de la société Amyot Gélinas, comptables professionnels agréés, de revoir la politique de capitalisation de la municipalité ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil adopte la politique de capitalisation des immobilisations telle que déposée par madame Bernadette Ouellette, directrice générale.

Adoptée à la majorité.

**6.5 RÉS 107-17 DÉPÔT ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil accepte le dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses tels que préparés par madame Bernadette Ouellette, directrice générale conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

Adoptée à la majorité

**6.6 RÉS 108-17 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC FILAU**

CONSIDÉRANT que pour assurer le service internet haute vitesse, la municipalité d'Amherst dispose d'antennes avec des équipements en perte de fiabilité;

CONSIDÉRANT que pour assurer un service de qualité les équipements doivent être remplacés;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Amherst va procéder à certains achats d'équipements qui seront remboursés par FILAU selon les modalités du protocole;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil autorise monsieur le maire, Bernard Lapointe et madame Bernadette Ouellette, directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité d'Amherst, le protocole d'entente d'utilisation d'infrastructures municipales avec FILAU.

Adoptée à la majorité

**6.7 ÉGLISE DE ST-RÉMI – SUIVI DU DOSSIER**

Monsieur le maire, Bernard Lapointe informe le conseil de l'avancement du dossier d'achat de l'église de St-Rémi.

**RES 109-17 REMERCIEMENT AUX INTERVENANTS**

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil remercie les personnes qui ont travaillé à la réalisation de ce dossier, notamment messieurs Rochon et Charron ainsi que l'ensemble des marguilliers.

QUE le conseil autorise monsieur le maire, Bernard Lapointe et madame Bernadette Ouellette, directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité d'Amherst, le protocole d'entente à intervenir entre les parties ainsi que le contrat de vente.

Adoptée à la majorité

**6.8**            **SUBVENTION 2016 – REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale informe le conseil que la municipalité d'Amherst a reçu du MDDELCC la somme de 11 538.37 \$ en subvention dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

**6.9**            **RÉS 110-17    VÉRIFICATION D'ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil autorise madame Mylène Charlebois, à signer, pour et au nom de la municipalité d'Amherst, l'Entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables, ainsi qu'à identifier les candidats et signer le formulaire de Consentement à une vérification – Secteur vulnérable, le tout tel que requis par la Sûreté du Québec.

QUE la résolution 061-17 soit abrogée.

Adoptée à la majorité

**7.**             **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**7.1**            **DÉPÔT BILAN MENSUEL AVRIL 2017**

Monsieur le conseiller Yves Duval, dépose le rapport mensuel des interventions des premiers répondants pour les mois avril 2017. Aussi, d'ici la fin mai un bail devrait être signé avec la RINOL pour l'occupation des casernes de St-Rémi et Vendée.

**7.2**            **RAPPORT SQ – MARS 2017**

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale dépose le rapport de la Sûreté du Québec pour le mois de mars 2017.

**7.3**            **RÉS 111-17    VÊTEMENTS PR ET ÉCUSONS – AUTORISATION DE DÉBOURSÉ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale à déboursier la somme de 6 300.00 \$, taxes incluses, pour l'achat des vêtements et des écussons pour les premiers répondants, tel que prévu au budget 2017.

Adoptée à la majorité

**7.4**            **RÉS 112-17    FORMATION PR – AUTORISATION DE DÉBOURSÉ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale à rembourser les frais pour la formation des nouveaux premiers répondants le tout selon la politique en vigueur.

Adoptée à la majorité

**8 TRAVAUX PUBLICS**

**8.1 RÉS 113-17 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil demande au député de Labelle, monsieur Sylvain Pagé, d'accorder à la municipalité d'Amherst une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour l'amélioration des chemins du Pavillon, Lévesque, Boileau et du Lac-Labelle. Le coût total des travaux étant estimé à 50 000 \$.

Adoptée à la majorité

**8.2 A) RÉS 114-17 PROGRAMME TECQ 2014-2018 – 2<sup>ÈME</sup> PROGRAMMATION**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la municipalité approuve le contenu du tableau de programmation daté du 8 mai 2017 et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

Adoptée à la majorité

**B) RÉ 115-17 PROGRAMME TECQ 2014-2018 – 2<sup>IÈME</sup> PROGRAMMATION  
OFFRE DE SERVICES ÉQUIPE LAURENCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil mandate Équipe Laurence pour la conception, l'élaboration des documents de soumissions et le suivi technique partiel des travaux, tel que décrit à l'offre de services « 670006 – Chemin du Lac-Cameron – Réhabilitation de chaussée » déposée le 1<sup>er</sup> mai 2017, au montant de 5 310.00 \$ plus les taxes applicables;

QUE le conseil autorise monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques, à donner suite à cette dernière.

Adoptée à la majorité

**8.3 RÉ 116-17 ABAT POUSSIÈRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil autorise monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques, à procéder à l'épandage d'abat poussière selon les recommandations et les montants prévus au budget 2017.

Adoptée à la majorité

**8.4 RÉ 117-17 OCTROI DU CONTRAT D'ENTRETIEN TERRAINS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour l'entretien estival (tonte de gazon) des terrains municipaux;

CONSIDÉRANT les trois soumissions reçues;

CONSIDÉRANT les conditions prévues à l'appel d'offres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil accorde le contrat d'entretien estival (tonte de gazon) des terrains municipaux au plus bas soumissionnaire conforme et autorise monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques, à y donner suite.

QUE le conseil autorise monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques à faire exécuter les travaux d'entretien paysager d'ouverture de saison à taux horaire.

Adoptée à la majorité

**8.5 GDG ENVIRONNEMENT – DÉBUT DE TRAITEMENT**



Monsieur le maire, Bernard Lapointe informe le conseil que la firme GDG Environnement a débuté le traitement contre les insectes piqueurs conformément au contrat.

**8.6 RÉS 118-17 DEMANDE D'INSTALLATION LUMIÈRE – RUE ST-OMER**

CONSIDÉRANT la demande d'installation d'une lumière sur la rue St-Omer;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil autorise monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques, à entreprendre les démarches requises en vue d'installer une nouvelle lumière sur la rue St-Omer.

Adoptée à la majorité

**9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

**10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**10.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE M. MARTIN LÉGER**

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint fait rapport des activités du service de l'urbanisme et de l'environnement pour le mois d'avril 2017.

**11 LOISIRS ET CULTURE**

**11.1 RÉS 119-17 CHUTE À LIVRES – AUTORISATION DE DÉBOURSÉ**

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale, à procéder à l'achat d'une chute à livres pour la bibliothèque de St-Rémi selon la soumission telle que déposée.

Adoptée à la majorité

**11.2 RÉS 120-17 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉSEAU BIBLIO – AUTORISATION DE PARTICIPATION DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil autorise madame Linda Proulx à participer à l'assemblée générale annuelle 2017 de Réseau Biblio, laquelle se tiendra le 7 juin 2017 et que les frais soient remboursés selon la politique en vigueur.

Adoptée à la majorité

**11.3 RÉS 121-17 ADHÉSION – AUTEURS DES LAURENTIDES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

Que le conseil autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale à adhérer à l'Association des auteurs des Laurentides pour l'année 2017 pour un montant de 150.00 \$.

Adoptée à la majorité

**11.4 RÉS 122-17 CAMP DE JOUR – EMBAUCHE DES MONITRICES**

CONSIDÉRANT le nombre d'inscriptions au camp de jour 2017;

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil autorise l'embauche de mesdames Katherine Gauthier-Houle, Mélissa Piché-St-Louis, Érika Labelle, Emma Stadoleanu et Abigail Stadoleanu, à titre de monitrice et madame Marie-Pierre Séguin-Caron à titre de responsable du Service de garde, pour le camp de jour 2017.

Adoptée à la majorité

**11.5 RÉS 123-17 PROJET JE PARTICIPE – CONTRIBUTION MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT la volonté de la MRC des Laurentides de mettre en valeur et de promouvoir le corridor aérobique;

CONSIDÉRANT le projet proposé par la MRC des Laurentides d'installer une sculpture sur un terrain appartenant à la municipalité;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 067-17 par laquelle la municipalité entérinait le projet et s'engageait à réaliser l'infrastructure nécessaire à l'installation de la sculpture;

CONSIDÉRANT la recommandation d'installer la sculpture sur le terrain de la halte routière, à l'intersection de la Route 323 et du chemin de Rockway Valley;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil autorise l'installation de la sculpture sur le terrain de la halte routière dans le cadre du projet Je Participe;

QUE le conseil autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité d'Amherst le protocole d'entente relatif au projet Je participe avec la MRC des Laurentides et monsieur Mathieu Patoine tel que déposé.

QUE la somme de 2 500.00 \$ soit imputée au Fonds de parcs et terrain de jeux pour défrayer le coût de l'installation.

Adoptée à la majorité

**12 HISTOIRE ET PATRIMOINE**

**13 AFFAIRE(S) NOUVELLES(S)**

**14 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15 RÉS 124-17 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité

---

Bernard Lapointe  
Maire

---

Martin Léger  
Directeur général adjoint et  
secrétaire-trésorier adjoint

Je, Bernard Lapointe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Bernard Lapointe,  
Maire